



## CONFERENCE DE PRESSE INTERCONSULAIRE Mardi 15 février - CCIR

---

### **Sauvegarde des entreprises**

Au sortir d'une crise qui joue les prolongations, nos entreprises ont besoin d'oxygène. Le plan de relance de l'économie a bien été mis en place pour leur procurer de l'activité, ou du moins pour créer les conditions de la reprise mais les effets ont été limités.

La priorité est de permettre aux entreprises de redémarrer sans le fardeau des dettes sociales et fiscales.

Après les mesures Novelli 1 et 2, le volet N°3 expirera le 28 février prochain.

Il est essentiel que les chefs d'entreprise se rapprochent de nos services impérativement avant cette échéance.

Après il sera probablement impossible d'agir. A partir de cette première étape nécessaire au bon rétablissement des comptes des entreprises.

2 possibilités doivent être, impérativement exploitées par nos artisans, notamment ceux qui relèvent du secteur du bâtiment qui représente plus de 50% de nos ressortissants au RL.

- Se former aux exigences de la nouvelle RTAA-DOM afin de se maintenir, voire se renforcer sur leur marché naturel, celle de la Maison Individuelle.

- Se positionner sur les Marchés Publics ( près de 1,2 milliards d'euros par an !)
- Et pour cela entre dans le dispositif Novelli pour bénéficier de l'attestation de règlement, et se faire accompagner par sa chambre consulaire et les missions « Marché Publics ».

Nous devons tous les consulaires et les artisans nous engager dans une démarche vertueuse afin de profiter, mais aussi, de favoriser la relance économique.

.

### **Le développement de l'apprentissage**

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de La Réunion ne peut que se réjouir de l'annonce du Président SARKOZY de poursuivre les efforts engagés pour le développement de l'Apprentissage.

L'objectif d'un million d'apprentis sur tout le territoire doit être décliné au sein de chaque région.

Pour ce faire, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de La Réunion souhaite que des



mesures d'accompagnement soient rapidement mises en place en deux étapes :

- **La première** consiste à revenir à un effectif de 2500 apprentis, en enrayant la baisse des effectifs consécutive à la crise économique de 2009 et 2010
  - à l'aide d'une Campagne de communication volontariste,
  - un lancement officiel de la Campagne,
  - une action de terrain auprès de chaque employeur potentiel d'apprentis.
- **La deuxième** consiste à poursuivre les travaux de réhabilitation des CFA afin d'augmenter leurs capacités d'accueil actuelles sur les diplômes existants mais également sur des filières nouvelles pour atteindre l'objectif de 3000 apprentis dans l'artisanat local.
- **La troisième** de reconnaître la contribution des Maîtres d'Apprentissage en matière de formation, de qualification et d'insertion des jeunes réunionnais à sa juste valeur. Et enfin de noter la place et le rôle historique des consulaires dans le développement de l'apprentissage, en particulier à la Réunion

## Développement durable

Le secteur du photovoltaïque vient de subir un coup d'arrêt avec la modification des règles de défiscalisation.

Sous prétexte de réguler une « bulle spéculative » le projet GERRY est mis à mal, et les entreprises que nous avons formées pour ce secteur prometteur sont pessimistes sur leur avenir en raison :

- de la raréfaction des chantiers
- de la suspension de l'obligation d'achat d'électricité d'origine solaire
- des mesures de licenciement inévitables à prendre

Aujourd'hui avec les réductions d'effectifs chez un fabricant poseur célèbre, le découragement à l'installation du photovoltaïque, c'est un secteur tout entier qui est menacé et à terme l'objectif d'autosuffisance énergétique abandonné.

Nos demandons aux pouvoirs publics, avec une prise en compte véritable des enjeux pour La Réunion, avec comme contrepartie, le contrôle qualité, une planification des installations, et surtout l'exigence de qualification pour les acteurs du photovoltaïque

## Grève EDF et SECHILIENNE

En janvier dernier, les perturbations dans la distribution d'électricité a contraint des entreprises à arrêter leur activité ou à trouver des finance afin d'investir dans un groupe électrogène.



Sans vouloir nous immiscer dans la problématique interne à EDF ou à la Séchilienne, nous avons quelques inquiétudes à l'annonce d'une reprise de cette grève prochainement.

Nous demandons aux pouvoirs publics de tout mettre en œuvre pour que cette menace ne soit mise à exécution, et surtout pour que nos entreprises et notre économie ne soient pas affaiblies davantage

### **A propos des coupures d'électricité...**

Le conflit social couve toujours à la Séchilienne – Sidec, voire chez EDF, et il nous semble important de rappeler, aujourd'hui, que toutes les parties concernées doivent faire preuve de responsabilité, vis à vis de la population et vis à vis de l'activité économique de l'île.

Le mouvement social qui a paralysé les centrales thermiques du Gol et de Bois Rouge et occasionné des coupures d'électricité, en tout début d'année, a eu de graves conséquences sur l'économie de l'île.

Même si ce conflit a été de courte durée, il a été suffisant pour mettre en péril des activités agricoles et le travail d'agriculteurs.

A défaut d'électricité, les pompes n'ont pu fonctionner et il n'a plus été possible d'irriguer pour de nombreux planteurs et maraîchers. 900 agriculteurs ont dû faire face à ces coupures électriques en cette période forte sècheresse, cela n'a fait qu'amplifier les dégâts chez les agriculteurs.

Quand aux éleveurs de porcs et de volaille dont les conditions de température sont extrêmement importantes à l'intérieur des bâtiments en cette saison d'été, les animaux ont eu des « coups de chaleur » avec des pertes indirectes : arrêt de la croissance, stress, surmortalité.

La filière lait a également été durement éprouvée. L'usine de transformation de lait de la Cilam, à Saint-Pierre, a dû refuser les livraisons de la SICA-Lait qui avaient collecté le lait chez les éleveurs ; en sachant que ce sont environ 200 000 litres de lait qui sont collectés chaque jour.



Les éleveurs ont été privés d'eau, d'électricité, n'ont pas été payé faute de collecte pendant plusieurs jours alors qu'ils sont déjà dans une situation précaire, qu'ils ont des crédits à rembourser, des impôts à payer...

La filière lait connaît des difficultés depuis quelque temps. Elle est très fragile. Il n'y a plus que 85 éleveurs laitiers alors qu'il y en avait 130, il n'y a pas si longtemps. Il ne faudrait pas décourager ceux qui restent. Il ne faudrait pas couler définitivement une filière de production locale et à en être réduit à importer de l'extérieur l'intégralité du lait dont la Réunion a besoin.

C'est pour cela que je répète que dans ce genre de conflit, chacun doit prendre ses responsabilités.

Ce qui est dur aussi, c'est de voir gaspiller ainsi des milliers de litre de lait alors que des éleveurs font d'importants efforts pour nourrir la population. Est-ce que les gens connaissent le labeur et les efforts nécessaires pour faire un litre de lait.

Les pertes estimées pour les coupures électriques s'évaluent autour des 450 000 € toutes filières confondues.

## **Vandalisme dans le monde économique**

**Les agriculteurs constatent une recrudescence d'actes de vandalisme sur leur exploitation agricole. Ainsi, on est passé d'une cinquantaine de plaintes à plus de 90 en 2010, essentiellement pour les feux de canne, vols et déprédations.**

**Si par le passé, les vandales se contentaient de « voler un cabri ou une poule » aujourd'hui, ils poussent le vice beaucoup plus loin.**

**Incendie des exploitations et hangars, dépeçage d'animaux sur place, matériel d'irrigation dégradé, intimidation des éleveurs, la situation devient problématique que ce soit pour les filières végétales ou animales. Nous ne sommes plus dans du simple vol mais dans une volonté de nuire au développement économique de l'île.**



Le logement des agriculteurs reste un problème à la Réunion. On compte 1 800 agriculteurs – dont 1 100 planteurs de cannes - qui ne résident pas sur leur exploitation, soit 25 % des agriculteurs. Alors qu'en Métropole, ce sont moins de 10 % des agriculteurs qui ne vivent pas sur leur exploitation.

Aujourd'hui, de nombreux agriculteurs - en particulier des jeunes - habitent dans des immeubles où il est impossible de garer le matériel (tracteur, remorque, épandeur d'engrais, appareil à désherber...). Ils sont donc obligés de laisser ces matériels sur leurs champs, ce qui les expose aux vols.

Jusqu'à présent, on considérait que la canne à sucre ne nécessitait pas une présence constante sur l'exploitation car il s'agit d'une culture qui n'intéresse pas les voleurs.

Des faits récents montrent que les planteurs de canne sont également victimes de vols et de dégradations.

Sur le plan économique, il est aussi démontré que résider sur son exploitation favorise une meilleure maîtrise des ateliers de production et conditionne de meilleurs résultats technico-économiques.

Dans un souci de diversification ou même de production de subsistance, chaque agriculteur a aussi l'habitude d'élever quelques porcs, volailles, et de cultiver des légumes et fruits pour sa consommation personnelle. Sans une surveillance régulière, ce type de production est aujourd'hui impossible.

La Chambre d'Agriculture estime que cette question de logement des agriculteurs ne doit pas être taboue et demande qu'une vraie réflexion soit menée avec l'ensemble des acteurs concernés. Une initiative qui pourrait déboucher, pourquoi pas, sur la signature d'un protocole définissant clairement les modalités et les conditions de logement des agriculteurs.